

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 22

Artikel: Le cachet de Davel
Autor: Davel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **3 fr. 50** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



LE CACHET
DE DADEV



Nous avons la chance de pouvoir reproduire ici un excellent dessin du cachet armorié de Davel. L'armoirie porte une sorte de petit récipient à couvercle. A côté de la reproduction du cachet nous donnons ici un agrandissement de l'écu. Dans le chapitre sur l'*Iconographie de Davel* que M. Maurice Barbey a publié dans la belle étude historique : *Le Major Davel*, cet auteur dit que l'on a voulu voir dans cet objet une boîte dans laquelle les notaires conservaient jadis leurs pains à cacheter. Davel se servait de ce cachet pour sceller sa correspondance personnelle, ainsi sa lettre du 1^{er} avril 1723 adressée au major Tacheron, à Moudon, porte ce cachet.

Ces armoiries ont déjà été publiées par M. Fréd.-Th. Dubois dans son *Calendrier héraldique vaudois*, de 1907.

BOIU ET SON BOURRISCO

BOIU était bétor, écoué, pos fini, toïtose, manguelion, mau covâ et bite à medzi dâo triplet. Et tot parâi l'avâi su trovâ onna fenna et élèvâ on bourrisco. La fenna était onna galéza pouponna et lo bourrisco était asse pouet et dépliemâ que Boiu. Lo bourrisco était vilhio quemet lè pierre et la fenna était dzouvenetta. La fenna s'appelâve Madelon et la bite Madelon.

Magnu n'avâi jamé z'on z'u fé l'amou, mâ Madelon l'avâi on boun' ami que n'étai pas Boiu, et que l'avâi à nom Josaphâ et que vagnâi trovâ Madelon ein catson de Boiu.

On coup Boiu s'e dit dinse :

— Lo Magnu s'e bin cassâ du quaque temps. M'e faut lo veindre devant de pèdre dessu.

Boiu l'a dan coumeinci à revoudre son bourrisco, lâi parâi lè pi, lo bichomâ bin adrâ, l'êtrelli, lâi fére brelhi lè pâ de la coma et de la quvetta, que l'ein était vagnâi tant galé qu'on arâi de on bourrisco cathécuméno, li que l'avâi vu lo Sonderbon.

La senanna d'apri que l'étai la fâire de Mâdon, Boiu preind lo Magnu et la Madelon et via po la fâire po eingueusâ on fou.

N'avant pas fô dou ceint pas que l'ant reincontrâ lo Josaphâ que l'allâve assebin à la fâire. La serpeint ! étai-te pas d'accôu avoué la Medelon ! De bi savâi ! Mâ fasâi était de rein. Ie dit dinse à Boiu :

— Mâ ton bourrisco pâo pas ein-an ! On djura que ie minne son einterrâ ! Faut lo portâ on bet !

On arâi de que clli sacré Magnu lo fasâi es-pré. Tosâi la rita, s'e fotâi dâi bêtset, ellinnâve la tita et sociâve épais quemet se volâve sobrâ. Ora que l'étai tot batteint-nâovo et retyeint pè lâ pâi quemet on poliein, martsive quemet on ruive. Pas moian de le veidre dinse caduco.

Et min de remido lâi fasâi : l'aveina, lo pan, l'écourdjâ, rein, pas mé qu'on dzénâo de vilhie fenna po copâ dâo bûro.

Po fini, lo Josaphâ dit dinse à Boiu :

— On va passâ tot astout devant on apotiquero. Foudrài lâi démandâ oquie po lo fêre avanci.

L'è cein que l'ant fê. L'apotiquero lâi a bailâi onna puffetta que lâi avâi rein qu'à lâi betâ deso la quvâ po fêre effé.

Adan, on quart d'hâora devant Mâodon, vaité Boiu que preind sa puffetta, s'e crêtche on bocon su lè man, lâive la quiûva âo tsevau à grante z'orolhie, et lâi bete la puffetta mouva à la bou-na pliée.

Lo Magnu ne fâ ne ion, ne dou ; lâive lo train de derrâ, coumeince à fêre fû dâi quattro pi et s'e met à corre, corre tant que pouâve éteindre. Clia puffetta, que l'étai prâo su dâo pâivro, lâi baillive dâi tsambe à revêndre.

La Madelon s'e met à trottâ derrâ et lo Josaphâ, que l'avâi einvyâ de la remollâ ein catson dâo vilhio, à lâi corre aprî. Et lâi avâi à rire de vêre.cliâo trâi z'estafia : lo bourrisco âo dissime galop, la Madelon, et lo Josaphâ que l'avâi binstout zu rattrapâ sa boun' amie.

Lo vilhio Boiu, tot einmangueliounâ n'avâi mi de fooce po corre. S'e peinsâve que n'allâve jamé revère son mondo. S'e revire dan, va vê l'apotiquero et lâi fâ :

— Phramaciens ! phramaciens ! betâ m'e assebin de noûtra puffetta à la mîma pliée po m'e fêre corre sein quie... jamé porri racrocisi mon bourrisco et ma fenna !

Marc à Louis du Conteur.

SOUVENIRS D'UN VIEUX CARABINIER

Un vieux carabinier vaudois adressa jadis de Quilotta, au Chili, à la « Gazette », une longue lettre où il rappelle quelques souvenirs et dont nous extrayons ce qui suit :

A Gazette du 30 septembre dernier et son compte rendu de la fête des carabiniers à Vallorbe, ont réveillé en moi de tels souvenirs que je prends la liberté de vous les conter; ce sont ceux d'un vieux carabinier, je ne dis pas d'un ancien carabinier parce que les carabiniers de mon époque restent carabiniers toute la vie !

Donc, en l'an 1865, sur la place des Glariers, à Bex, le 28 mars, avait lieu ce qu'à l'époque on appelait « l'essai des carabiniers ».

Cette année-là l'hiver avait duré jusqu'au 1^{er} avril et nous eûmes la sécheresse jusqu'au 25 juillet, jour d'ouverture de la fête des vignerons; il y eut une magnifique récolte d'un des meilleurs vins du siècle passé. La fête fut prolongée de deux jours, la pluie ayant arrosé acteurs et actrices, Déesses et Grands Prêtres.

Ce jour d'essai il neigeait à gros flocons. Notre mannequin de six pieds de haut et deux de large avec un carton et une petite mouche, à la

distance de 600 pieds était comme dans la brume. Le fourrier Paris, abrité sous un vaste parapluie, récapitulait les résultats, entouré du lieutenant Moreillon et du commandant Rosset coiffé du chapeau gansé. Nous étions 41 candidats, et je tirai le premier, mettant en plein dans la cible. L'essai suivait son cours, les 41, les uns après les autres passaient devant le mannequin.

A fin mars, les jours sont encore courts, le lieutenant dit : « Toutes les recrues qui auront leurs douze coups sur 18 dans la cible seront reçues. » Pour mon compte treize coups avaient suffi, j'avais terminé. « Tu t'es bien comporté, me dit le commandant, qui était là à ce moment, je te félicite. » Et il me serrâ la main.

Combien vivent encore de ces jeunes soldats qui avaient 19 ans en 1865 ? Je suppose que nous ne sommes pas nombreux. A une époque plus ancienne les essais étaient encore plus faciles. On racontait que Vuichoud de Pertit, le père de Vuichoud-Marquis, avait aussi fait l'essai et comme il était fils de carabinier et riche, il était impossible qu'il ne fût pas carabinier. On tirait alors avec les carabines à mailloche à 150 pas ; le marqueur allait se cacher derrière un obstacle quelconque.

L'année suivante on était appelé à l'école militaire. Le canton de Vaud, toujours zélé pour le militaire et qui avait alors de l'argent, se payait un cours préparatoire pour les carabiniers qui étaient considérés comme arme spéciale. Ce cours durait huit jours, sous les ordres des instructeurs Jaquet, Fatio et Cie; on n'y faisait pas des études bien brillantes. Jaquet, un bon type, leste, tout pour la parade nous disait : « Vous me foutez des alignements aussi droits que mon bras quand je me mouche. » Un jour où nous étions à l'un des bouts de la place du château et j'étais guide de droite, il me dit : « Vous irez droit contre cette porte, regardez-la bien, il y a une mouche sur la serrure ».

Enfin, au bout d'une semaine, après avoir suffisamment fait de « tournez à droite, tournez à gauche », nous partîmes pour Winterthour, faire la fameuse école fédérale sous les ordres du colonel Hess, de Zurich. Pour la première fois, on nous fit faire de l'école de bataillon. L'école était divisée en 4 compagnies de 76 hommes chacune; deux de Vaudois « l'île Waadt-länder », disaient les Zurichois; les deux autres se composaient de Genevois, Fribourgeois, Valaisans et Neuchatelois.

La nôtre était commandée par Louis Coigny, ancien receveur à Vevey, qui faisait son école de lieutenant. Je ne m'étendrai pas sur les détails de cette école qui comme les rhumes mal soignés dura 42 jours; ces écoles, à peu de chose près étaient toutes les mêmes, à quelques détails humoristiques près.

Nous fûmes inspectés par le vieux colonel Isler, dit « Rebroussepôil ». Cette nouvelle combinaison de bataillon de carabiniers semblait ne lui plaire qu'à moitié; à l'examen théorique, il s'adressait aux sous-officiers surtout; au sergent-major Millioud, de Suchy, il demanda qui commanderait la compagnie au cas où tous les officiers seraient morts ?

— Le colonel, répondit Millioud qui n'avait probablement jamais envisagé pareille occurrence.